



SARL ABADIE IMMOBILIER  
5, Avenue Jean Lartigau – 40530 LABENNE  
1 rue Georges POMPIDOU – 40130 CAPBRETON  
Adhérent S.N.P.I. RCS B 411 935 661  
SARL au capital de 17 226,74 €



Administration de Biens - Gestion – Transaction immobilière

Loi du 2 janvier 1970 – décret du 20 juillet 1972

Christian ABADIE, gérant de l'Agence ABADIE IMMOBILIER SARL, titulaire de la carte professionnelle : « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « Administration de biens et gestion » n° 4002 2015 000 001 272 , délivrée par la CCI des Landes.

Garantie financière 110 000 € par QBE. Cœur Défense -Tour A , 110 esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENSE cedex. Et Garantie de 138 300 € pour gestion et administration de biens par CEGC, 128 rue de la Boétie ,75378 Paris cedex 08.

Sauf mention contraire les honoraires indiqués sont inclus dans le prix de vente et à la charge du vendeur.

Dans un souci de protection absolue de sa clientèle, l'agence ne recevra aucun fonds en dehors de ses honoraires.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Les versements doivent être effectués à l'ordre de la SARL ABADIE IMMOBILIER (BPACA).

- Avis de valeur pour mise en vente ou location : gratuit
- Avis de valeur autres cas : 150 € TTC
- Rédaction d'acte sous-seing privé entre particuliers : 833,33 € HT soit 1000 € TTC
- Vente ou location fonds de commerce : 10% TTC du prix ou du loyer annuel TTC
- En cas de vente réalisée avec le concours d'un cabinet confrère, les honoraires du mandat d'origine seront appliqués
- vente de terrain pour promotion, lotissement etc : jusqu'à 10 % TTC

Barème d'Honoraires

Ventes maisons - appartements

Prix net vendeur égal à ou compris entre...	Et inférieur à	Honoraires en sus en %
1	149 999,00 €	6,25 % HT- 7,5 % TTC
150000	199 999,00 €	5,41 % HT - 6.50 % TTC
200000	399 999,00 €	4,58 % HT - 5,50 % TTC
Au delà de 400 000 €		4.16 % HT - 5 % TTC

Administration de Biens et Gestion Locative

Honoraires de gestion (saisonniers)	12 % TTC
Honoraires de location (saisonniers)	13 % TTC
Frais de dossier	30,00 €

A la charge du locataire	Visites, constitution dossier candidat et rédaction du bail	8 €/m <sup>2</sup> zone non tendue
A la charge du bailleur	Visites, constitution dossier candidat et rédaction du bail	8 €/m <sup>2</sup> zone non tendue
Rédaction état des lieux entrée et sortie	A la charge du locataire et du bailleur	3 €/m <sup>2</sup> du surface habitable
Gestion	hors assurance facultative en sus	7 % TTC du loyer quittancé
Location commerces et garages etc	10 % TTC du loyer annuel	